

Calcul réglementaire RT 2012 : Etudes et Accompagnement

La prestation	<ul style="list-style-type: none"> La prestation proposée concerne tout ou partie de l'accompagnement réglementaire pour tout projet soumis à la réglementation RT 2012 en neuf ou en réhabilitation
Nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Particuliers – Architectes – Promoteur – Entreprises - Collectivités
Les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour le dépôt du permis de construire : Coefficient Bbio Etude thermique complète pour validation avant travaux de la conformité du projet face aux exigences de la réglementation : Coefficients CEP et TIC Test d'étanchéité à l'air en fin de travaux (possibilité de réaliser un test intermédiaire en option) Attestation DPE Attestation de fin de travaux et donc de conformité finale
La démarche	<ul style="list-style-type: none"> Ecoute des attentes du client Récupération des données nécessaires à la réalisation du calcul Échanges techniques sur le projet et préconisations Validation avec le client Réponses aux questions
La durée	<ul style="list-style-type: none"> Selon le choix de prestation du client
Le coût	<ul style="list-style-type: none"> Forfait de base minimum à 550 € H.T (soit 660 € TTC) : Bbio – Cep – Tic Forfait complet minimum à 1 100 € HT (soit 1 320 € TTC) : Test – DPE – Conf